Commune de Latronquière

Bulletin municipal
édition mars 2025

Chères Tronquiéroises, chers Tronquiérois d'hier, d'aujourd'hui et je l'espère, de demain.

Les jours passent vite, très vite, surtout quand de nombreux sujets tambourinent à la porte de la mairie : centre de santé, mèdecins, cabinet infirmier, PLUi, voirie, maison de retraite, assainissement, écoles, personnels, budgets non votés, démissions, élections partielles, arrêtés à prendre pour la sécurité des habitants… Je n'oublie pas les doléances des habitants : nuisances des pigeons, chats errants, crottes de chiens, non respect du tri dans les poubelles, litiges de voisinage... Mais il y a aussi les mariages, l'accueil à la mairie, les commémorations, le relationnel avec les acteurs de la vie communale : les services publics, les commerçants, les artisans et les bénévoles associatifs qui font de Latronquière un pôle dynamique.

Une vie de maire bien remplie qui ne pourrait répondre à toutes les sollicitations sans une équipe derrière moi : le secrétariat, avec Caroline et Céline, soutien incontournable, Olivier, en qui j'ai une totale confiance et qui a retrouvé l'esprit d'équipe avec Isabelle, nouvelle coéquipière, Nadine, sur qui je compte pour faire le lien entre la mairie et les agents des écoles, Chantal, Laura, Aurélie, Myriam que je vois moins au bureau mais qui ne déméritent pas. Une belle équipe d'agents volontaires et fiers d'apporter leur contribution au bien-vivre dans la commune. Il y a enfin l'équipe municipale qui, au cours de mes deux mandats, a été renouvelée plusieurs fois. Aujourd'hui, pour la dernière ligne droite, je suis ravie d'accueillir le nouveau renfort avec beaucoup d'espoir pour le devenir de Latronquière.

Cette vie de Maire est aussi intéressante par tous les échanges avec les administrés, les gens de passage, les touristes. Tout cela nourrit mon action communale, ma vision de Latronquière. Cet été, la tonnelle et le café sur le marché pour palier la fermeture du café sur cette période a été une véritable source d'idées.

Ce bulletin n'est certainement pas exhaustif, nous le voulons le plus informatif possible mais la meilleure information est celle que vous viendrez chercher à la mairie. Cette démarche éviterait les rumeurs qui dégradent notre bien-vivre.

Le monde va mal, la France est instable et cette instabilité s'est ressentie jusqu'au cœur de notre commune ce qui a généré un manque de cohésion au sein de l'équipe municipale précédente ne lui permettant pas d'être sereine pour avancer.

Cependant, le recensement a pu être effectué, les arti-

sans pour les travaux du centre de santé ont été choisis et certains travaux comme la création d'un WC PMR et d'un espace détente sont en passe d'être terminés. Le passage en LED du réseau d'éclairage public est en partie réalisé sur la commune (il reste encore la route de Cadourques) et l'extinction lumineuse nocturne mise en place précédemment va permettre à la commune de faire une économie de 50 % d'énergie. Le transfert de l'assainissement au syndicat Mixte Limargue et Ségala est acté depuis le 1er janvier 2025.

Les finances de la commune, malgré les économies réalisées, ne permettent pas de réaliser tous les projets dont nous rêverions.
Si les comptes budgétaires ont été validés par le Trésor Public et ne souffrent d'aucune irrégularité, notre situation financière, comme dans beaucoup de collectivités, est fragile.
Beaucoup de dépenses courantes sont liées à la centralité de notre commune et aux équipements de services publics, mais elles sont essentielles pour conserver l'attractivité de notre territoire, aux côtés des acteurs économiques du Haut Ségala.

Malgré la perte de la pharmacie, qui a des conséquences directes sur l'accès à la santé, – palliée par le dispositif « Mes médicaments chez moi » – et la fermeture du Crédit Agricole, des commerçants et artisans croient encore à un avenir professionnel sur Latronquière et développent des projets : Juline au café, Eric Cazard à la zone artisanale, la guinguette « Le Lamparo », de nouveaux infirmiers au centre de santé, des services en plus à la supérette.
Je tiens à les remercier de rendre la commune attractive et autonome !
Je ne peux pas passer sous silence la forte dynamique de la ressourcerie qui, déplacée dans le bourg, serait, je pense, une source de clientèle pour les commerces dans le village et donc un projet structurant. Cette activité qui s'inscrit dans le développement durable attire vraiment beaucoup de monde
Cette dynamique économique s'accompagne d'une dynamique associative qui fait rayonner Latronquière au-delà de ses limites administratives, et je tiens à leur présenter mes excuses pour la non parution du bulletin des associations l'an dernier. Cette année, avec la nouvelle commission communication, ce journal paraîtra. Tous à vos crayons pour un article !

Les turbulences n'ont pas impacté uniquement la commune : l'Ehpad s'est aussi retrouvé dans la tour-

mente. Aujourd'hui, après deux mois sans continuité administrative à l'Ehpad, Pierre Devès, vice-président au CCAS, a repris la charge du quotidien de cette structure et je voudrais ici remercier l'équipe de professionnels qui a su gérer cette période de dysfonctionnements sans que les résidents ne s'en aperçoivent.

Avant de terminer mon propos, je souhaiterais avoir une pensée pour les Tonquièrois qui nous ont quittés en 2024 et apporter un soutien moral à tous ceux qui sont dans la peine et la maladie.
Malheureusement, début 2025 a déjà vu disparaître deux personnages importants que nous garderons en mémoire, car très investis dans la vie du village : Annie et René, chacun avec leur passion, ont mis la lumière sur Latronquière.

Prenez soin de vous : le corps a besoin de repos, l'esprit a besoin de paix et le cœur a besoin de joie.

la "Tonnelle d'Eliane," Le Café improvisé du mois de juillet et août 2024

Edito 4
Les services de la mairie 6
Commerces et artisanat 8
État civil 9
Nouvelle équipe municipale 10
Parole aux nouveaux habitants 11
Tarifs municipaux 12
PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) 13
Maison France Services 14
Infos diverses 15
Syded et tri des déchets 16
Infos Habitat 18
Transport à la demande 20
Les bus de la Région (Lio) 21
Artistes en devenir 22
Budget 2024 24
Médiatèque intercommunale 28
Infos La Poste 30
Cinéma 31
Le Ressourcerie 32
Micro crèche 33
Maternelle 35
Ecole primaire 36
Collège 37
Chantier citoyen 40
Chats errants et toutounet 42
Agenda 44

Adresse postale
Mairie de Latronquière
1, place du 19 Mars 1962
46210 Latronquière

Email
mairie-de-latronquiere@wanadoo.fr

Site Internet
www.latronquiere.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de 9h à 12h
ou sur rendez-vous au 05 65 40 26 62

Démographie
La commune compte 465 habitants
pour une superficie de 10,40km²

Maison France Services
Cc du Grand Figeac
14, place du Foirail
Téléphone - 05 65 11 61 97
Site internet - www.grand-figeac.fr

La Poste
Adresse - 1, Place du 19-Mars-1962
Horaires :
- mardi au vendredi : de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30
- samedi de 9h à 12h

Médiathèque
2, place des Écoles
Téléphone - 05 65 40 14 12
Horaires : mardi de 16h à 18h
samedi de 10h à 12h

Ecoles RPI du Haut-Ségala
Ecole élémentaire de Latronquière - 05 65 40 31 75
Ecole élémentaire de Gorses - 05 65 40 34 50
Ecole élémentaire de Lauresses - 05 65 40 26 88
Ecole élémentaire de Saint-Cirgues - 05 65 40 29 16
Ecole Maternelle Marie Planche - 05 65 40 32 56
Collège de la Châtaigneraie - 05 65 40 26 51

Crèche
«Les Petits Princes» - 05 65 11 03 68
horaires : 7h30 - 18h30

Garderie
de 7h30 à l'ouverture des classes
de 12h à 13h30
de 16h10 à 18h30

Services techniques
Olivier Cadènes
Isabelle Cros

Services administratifs
Caroline Landré
Céline Poujade

Services aux écoles
Chantal Ric
Nadine Nigou
Laura Nigou
Myriam Skorupski
Aurélie Delamare

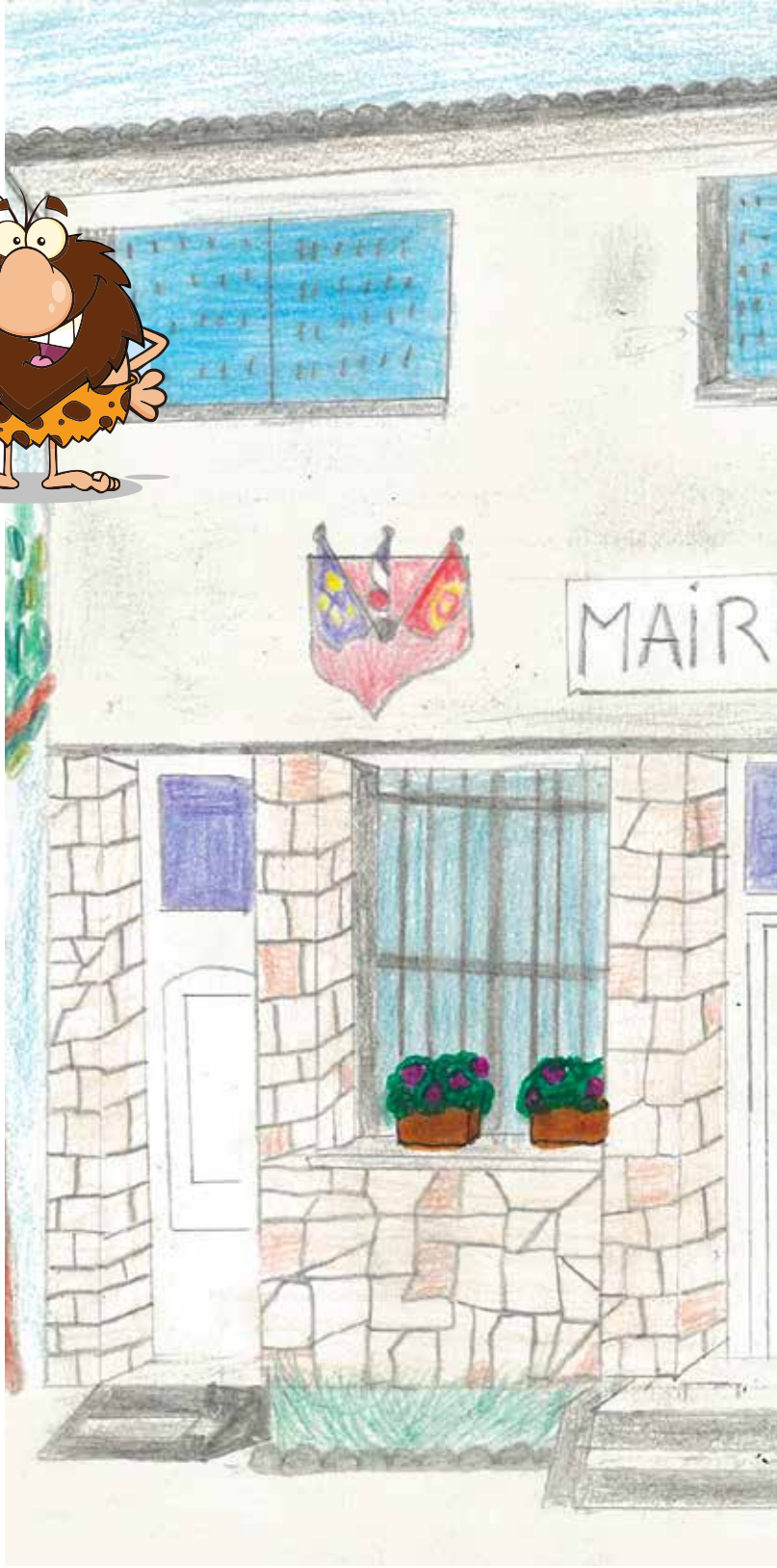

Services de santé

Centre de santé de Grand-Figeac
Médecins - 05 65 50 22 77
Médecins de garde - 3966 ou le 15
Infirmières - Infirmier - 05 65 40 34 62
Christine Devès
Carine Bordes
Christophe Monlouis
Cabinet de kinésithérapie
Scm Kiné Plus - 05 65 40 33 05
Sophrologue
Aurélie Cros - 06 24 36 22 52

Opticienne itinérante
Pour voir Claire - 06 18 34 18 78

Maison médicalisée
Les Ségalines EHPAD - 05 65 11 90 66

Ambulances VSL
Thierry Bargues - 05 65 33 03 16

Taxi VSL
Sarl Taxi du Ségala - 06 38 33 18 73
JB Taxi - 06 22 53 27 03

Télé-assistance
Service de conseil départemental
0800 046 146

Numéro d'urgence
SAMU - 15
Pompiers - 18 ou 112
Gendarmerie - 05 65 33 02 17 ou 17
Numéro d'urgences pour personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques - 114

Boulangerie Pâtisserie
Pascal Persouyre
15, rue du Ségala 05 65 40 25 24

Biscuiterie
Les Couzins du Lot.
Latronquière et Gorses 06 23 40 66 91

Poissonnerie et Guinguette Le Lamparo
Serge Lopez 06 09 51 23 82

Alimentation, Boucherie, Presse
8 à huit
1, route du Lac 05 65 40 25 16

Café, Bar, Tabac
Café de Paris
4 bis, place du 14-Juillet 05 65 40 25 20

Pizzaïola .
place du 14-Juillet 07 66 02 81 41
tous les dimanches soir

Pompes funèbres et articles funéraires
Ets. Jean Couderc..... 05 65 11 61 56

Peinture, plâtrerie
Phillippe Cadènes
4, rue des Toudous 05 65 11 90 94
Denis Vernière
33, rue du Ségala 06 09 09 18 62

Menuiserie
Laurent Landes.5
Le Cayla 05 65 40 23 75

Maçonnerie
Cédric Lemaitre 06 01 06 67 69

Coiffure mixte
Annie Rulhe
10, rue des Chevaliers-de-Malte
05 65 40 25 30
Véronique Safar
12, rue du Mas-del-Sartre 06 14 43 56 56

Electroménager, TV, électricité, sanitaire
Patrick Grivault.....
4, rue des Chevaliers-de-Malte
05 65 40 26 50

Sur les marchés

Un mercredi sur deux : Fromagerie
Tous les vendredis : légumes, traiteur, charcuterie, boucherie, poissonnerie, biscuiterie, horticulteur...

Travaux Agricoles
Alain Momboisse
Lescure del Mas 05 65 40 25 99

Paysagiste et petits travaux
Damien Petit-Bourdet 06 13 48 23 30

Matériel agricole et de plein air et matériaux de construction
Les Fermes de Figeac
28, route des Cadourques 05 65 40 24 84
Rouergue Motoculture - Ets Méravilles
Zone Artisanale 05 65 14 84 02

Publicité / Imprimerie
C.G.S.O publicité
1, place des écoles 05 65 11 94 84

Station service et lavage TOTAL
6, route de la Rivière..... 05 65 40 25 12

Concessionnaire automobile, mécanique, carrosserie
Eric Cazard
8, route de la Rivière 05 65 40 25 12

Librairie-papèterie-loisirs créatifs
Par les chemins
6, rue de la Fontaine..... 05 65 34 60 38

Office notarial
SCP Herbet..... 05 65 40 25 02
Banques
Banque Postale..... 05 65 11 08 50
Assurances
Groupama..... 05 65 40 34 22
Cabinet vétérinaire
Barbet/Blaise/Morin..... 05 65 40 35 47
Aides à domicile
Lot Aides à Domicile..... 05 65 40 35 47
ADMR..... 05 65 11 66 21

Suite au départ du primeur pour des raisons personnelles, nous sommes conscients que le marché est en difficulté et nous travaillons à des solutions qui permettraient de pérériser ce lieu de rencontre et de convivialité. Malgré un contexte économique défavorable, nous ne baissons pas les bras et recherchons activement d'autres commerçants. Nous sommes preneurs également de vos connaissances et vos réseaux. N'hésitez pas à faire passer l'info à la mairie.

NAISSANCE

23 mars 2024
AGUILAR Mira

MARIAGE

15 juin 2024
Valérie, Nicole **CLAMAGIRAND** & **Carlos** Alberto **SILVA GOMES**

DÉCÈS

- 9 janvier 2024 : **Michel**, Georges **CANTAGREL**
- 21 janvier 2024 : **Marie**, Thérèse, Germaine **HUYGHE** (épouse DEGRAEVE)
- 1er février 2024 : **David**, Daniel **BROUILLET**
- 9 mars 2024 : **Cyprien**, Louis, Henri **LAURENT**
- 14 mars 2024 : **Ida GRACETIE**
- 15 avril 2024 : **Hubert**, Gaston, André **AZÉMAR**
- 30 avril 2024 : **Roland**, Joseph **TEULET**
- 16 mai 2024 : **Jeannine**, Colette **VENRIES** (veuve POMPIE)
- 22 mai 2024 : **Jean**, Pierre **LACROUX**
- 11 juillet 2024 : **Marie-Louise**, Paule, Rachel **TAMALET** (épouse COSTE)
- 11 août 2024 : **Jean-Christophe**, Hippolite, Paul, Guillaume **CALVET**
- 2 septembre 2024 : **Pierre**, Flavien **ARNAL**
- 6 octobre : **Juliette**, Maria **SAINTEMARIE** (veuve MONTILLET)
- 7 octobre 2024 : **Gaston**, Michel **CHAZOTTES**
- 24 décembre 2024 : **Antonin**, Jean **LACASSAGNE**

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

- 12 mars 2024 : **Raymond**, François **CARSAC** – décédé le 7 mars 2024
- 22 mars 2024 : **Patricia**, Marguerite, Marie, Liliane, Gabrielle **BOUISSAC** – décédée le 16 mars 2024
- 22 mars 2024 : **Alain CORNELIS** – décédé le 20 mars 2024
- 12 avril 2024 : **Albert**, Henri **MIEDZIANOWSKI** – décédé le 8 avril 2024
- 18 avril 2024 : **Yves**, Georges, Louis **BOSELLO** – décédé le 13 avril 2024
- 3 septembre 2024 : **Michel BARDET** – décédé le 27 août 2024
- 7 octobre 2024 : **Dennis**, Frederick **ATKINSON** – décédée le 27 septembre 2024
- 25 novembre 2024 : **Félicité MARTINET** (épouse MOMBOISSE) – décédée le 20 novembre 2024

La nouvelle équipe municipale

Sont délégué(e)s aux commissions :
Finances et préparation du budget :
Martine Courbès, Dominique Defossez, Julie Grivault, Harry Hammerschmidt
Communication et culture :
Anne Sirieys, Nicolas Force, Françoise Hichard, Harry Hammerschmidt
Commission d'appel d'offre :
Dominique Defossez, Martine Courbès, Harry Hammerschmidt
Commission batiment voirie environnement : François Bonne, Anne Sirieys et Patrice Valière
Commission enfance jeunesse : Harry Hammerschmidt, Julie Grivault, Nicolas Force et Françoise Hichard
Madame la maire Eliane Lavergne préside de toutes les commisions

SITUATION CENTRE DE SANTÉ

En 2017, la commune de Latronquière se portait acquéreur de la maison médicale de Latronquière existante pour intégrer le service du contrat local de santé de la communauté de communes du Grand-Figeac. Dès 2018, les locaux sont mis à disposition du Grand-Figeac pour y installer une docteure salariée ainsi qu'une secrétaire.

Après moult rebondissements dans la conduite de ce dossier de réhabilitation (accompagnement SDAIL défaillant, abandon en 2023 de la rénovation de l'appartement du 1er étage par le Grand-Figeac), la décision a été prise de réaliser l'amélioration énergétique du bâtiment (isolation par l'extérieur, changement du mode de chauffage, remplacement des menuiseries) ainsi que la création d'un W.-C. PMR, d'une salle de repos et d'un rafraîchissement en peinture.

Après les consultations des artisans et les devis des entreprises retenues signés le 26 juin 2024, le chantier est déclaré ouvert le 10/09/2024.

Les travaux de la création du W.-C. PMR et de la salle de détente sont d'ores et déjà finis, mais les conditions climatiques ont contraint l'entrepreneur réalisant l'isolation par l'extérieur à décaler son chantier au printemps 2025 différant la pose des pompes à chaleur et des menuiseries extérieures. C'est donc dans la deuxième quinzaine de mai que les travaux vont commencer pour une fin d'opération prévue en juillet 2025.

Afin de mener à bien la rénovation de cet élément essentiel à la garantie d'un accès à des soins médicaux de proximité, nous avons sollicié des subventions selon le plan de financement suivant :

DÉSIGNATION	MONTANT HT
Montant opération arrêté par la Commune	353 611,60 €
Acquisition de la maison médicale et frais de notaire	162 766,20 €
Honoraires techniques – frais annexes (diagnostic technique, AMO SDAIL, publicité, architecte, bureau de contrôle…)	28 846,99 €
Travaux de rénovation rez-de-chaussée (isolation extérieure, peinture, remplacement menuieseries extérieures, travaux rénovation WC PMR, chauffage)	133 759,04 €
Autres travaux (câblage téléphonique, parking extérieur)	28 239,37 €
Subventions sollicitées	270 155,39 €
ÉTAT DETR	106 083 €
ÉTAT FNADT	35 361 €
REGION	123 763 €
DÉPARTEMENT (amende de police)	4 948,39 €
Reste à financer	83 456,21 €
AUTOFINANCEMENT COMMUNE DE LATRONQUIÈRE	41 728,21 €
Fonds de concours Grand-Figeac (selon plan de financement définitif délibéré par le Conseil Municipal)	41 728 €

A savoir, qu'une subvention n'est versée que lorsque les factures sont acquitées et ne peut donc pas être dépensée avant la fin des tavaux et que la commune reste propriétaire du bâtiment.

Tarifs municipaux

SALLES COMMUNALES

• **Salle polyvalente (halle des sports)** *(200 personnes)* :
Particuliers, artisans, commerçants.....**180,00 €** + chauffage **50,00 €**
Associations de la commune .....**Gratuit**
Associations hors commune .....**Gratuit** + chauffage **5 €/h**

• **Salle des fêtes** *(80/100 personnes)* et **Salle des anciens** *(20/30 personnes)* :
Particuliers, artisans, commerçants.....**35,00 €** + chauffage **25,00 €**
Associations de la commune.....**Gratuit**
Associations hors commune .....**Gratuit** + chauffage **5 €/h**

DROIT DE PLACE

• Camion : **35,00 €**
• Location au mètre linéaire : **1,00 €**
• Cirque : **20,00 €**
• Location barrières : **2,50 €**/pièce

REDEVANCE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC (droit de voirie)

Commerces sédentaires : **terrasse** (autorisée uniquement pour les bars, cafés et restaurants) :location au mètre carré : **1,00 €** / m2 / an
L'autorisation d'occupation temporaire du domaine prendra la forme d'un permis de stationnement à adresser à la mairie ou auprès de la Direction des infrastructures de mobilité du département du Lot en fonction de son emplacement.

PHOTOCOPIES

Particuliers :	A4 noir recto : **0,25 €**	A4 couleur recto : **0,50 €**
	A3 noir recto : **0,50 €**	A3 couleur recto : **1,00 €**
Associations :	A4 noir recto : **0,06 €**	A4 couleur recto : **0,30 €**
	A3 noir recto : **0,12 €**	A3 couleur recto : **0,60 €**

CANTINE

	Quotient familial	Tarif élèves de maternelle	Tarif élèves du primaire
TRANCHE 1	Inférieur ou égal à 1 000 €	**1,00 €**	**1,00 €**
TRANCHE 2	De 1 001 € à 1 200 €	**4,00 €**	**4,75 €**
TRANCHE 3	Supérieur ou égal à 1 201 €	**4,15 €**	**4,85 €**

GARDERIE

• 1er enfant : **31,00 €** / par mois
• 2e enfant : **14,00 €** / par mois
• 3e enfant et plus : **gratuit**
• Garderie occasionnelle : Matin : **1 €** / jour
Midi : **1 €** / jour (si repas non pris à l'école)
Soir : **2,50 €** / jour

CIMETIÈRE

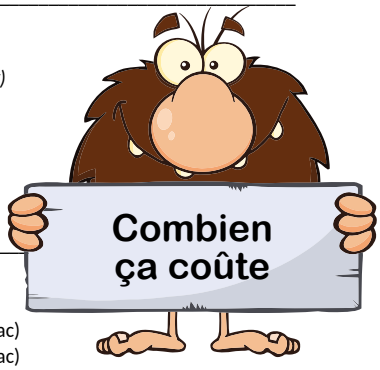

• Concession perpétuelle : **45,00 €** / m² (*soit 1 place 1,50 x 2,70 m* : ***182,25 €*** *et 2 places 2,50 x 2,70m* : ***303,75 €***)
• Caveau communal : Les quatre premiers mois : **Gratuit**
De cinq à douze mois : **1 €** / jour
À partir du 13e mois : **35 €** / mois
• Columbarium (durée : 50 ans) : **590 €** / case
• Dispersion des cendres au jardin du souvenir : **50 €**

GITE d'ÉTAPE du PRESBYTÈRE

• Du 16 avril au 15 octobre : **10,80 €** / nuit /personne (taxe de séjour 0,80 € incluse, collectée par le Grand-Figeac)
• Du 16 octobre au 15 avril : **15,80 €** / nuit /personne (taxe de séjour 0,80 € incluse, collectée par le Grand-Figeac)

PONT-BASCULE

Pesage :	Jusqu'à 20 tonnes : **3 €**	De 20 tonnes à 50 tonnes : **5 €**
	Véhicules communaux (carte n°1) : **gratuit**	Forfait annuel Fermes de Figeac : **1 500 €**
Carte d'abonnement :	1ère carte : **gratuite**	carte suivante *(en cas de perte, etc.)* : **5 €**

FACTURATION MATÉRIEL COMMUNAL AUX USAGERS

• Clé (en cas de perte par l'usager) : **25 €** / clé
• Tracteur : **100 €** / 1/2 journée *
• Personnel communal : **25 €** / heure / agent *
(: dans le cadre d'interventions sur domaines privés à la demande du maire)*

La phase de consultation du PLUi s'est terminée par la clôture de l'enquête publique le 24 janvier dernier. Ce moment d'échange de 40 jours avec la population a donné lieu à environ 800 rendez-vous avec l'équipe de commissaires enquêteurs lors des 24 permanences sur le territoire et plus de 900 observations écrites posées dans les registres numériques ou papier ou par courrier. (Décompte encore en cours de finalisation)

Cette enquête publique se conclura par la mise à disposition du public pendant un an, au début du mois de mars, d'un rapport retraçant toutes les observations faites, les suites que le Grand-Figeac peut donner à ce stade de la procédure ainsi qu'une conclusion motivée des commissaires enquêteurs sur les objets de l'enquête publique (article L.123-15 du code de l'environnement).

À l'issue de l'enquête publique et de la remise des conclusions motivées de la commission d'enquête, la dernière étape de travail sur le projet du PLUi peut donc débuter. Il s'agit là de finaliser le document, à la marge, sans que cela ne remette en cause les équilibres et les orientations du document. Il s'agira notamment d'appliquer les corrections matérielles signalées, de prendre en compte le cas échéant les projets ou demandes faites dans les avis ou l'enquête publique si ceux-ci sont de nature réglementaire »

Comme pendant toute l'étude, un travail avec les Communes est prévu pour avancer vers l'approbation du PLUi. Ce travail comprend trois phases distinctes :

1 - Un travail à l'échelle intercommunale entre la fin de l'enquête publique et le rapport de la commission jusqu'à début mars : seuls les points rédhibitoires pourront être vus avec les Communes dans ces délais ;

2 - Un travail à l'échelle communale après dépouillement complet du rapport de l'enquête publique et de l'ensemble des avis rendus jusqu'à fin mars : cette période va mobiliser les Communes ;

3 - Un bouclage du dossier d'approbation après retour des communes.

Ainsi, il est prévu pour pouvoir revenir vers les Communes sur les points à faire évoluer, plusieurs étapes dès début mars :

Une conférence des Maires le 12 mars, pour présenter et expliquer les avis reçus, statuer sur les orientations du Grand-Figeac et présenter la phase de travail à venir ainsi que le livret contenant l'ensemble des points à travailler pour chaque Commune,

Une réunion avec les Personnes Publiques Associées pour valider les points majeurs d'évolution à la suite de leurs observations,

5 réunions par secteurs pour lancer le travail sur le livret en Commune (les 13 et 14 mars),

Un soutien technique auprès des Communes et des temps de travail dédiés si besoin, Transmissions aux Communes du projet de PLUi pour une dernière relecture,

La proposition d'approbation du projet de PLUi en Conseil Communautaire du mois de juin 2025.

Comme déjà évoqué, il est souhaitable d'avoir à l'esprit les points suivants : la procédure d'élaboration du PLUi prévoit une obligation de réponse à tous les avis et remarques faits dans cette phase de consultation : la forme de cette réponse est définie réglementairement, aucune communication individuelle (par courrier par exemple) n'est possible jusqu'à l'approbation du PLUi (mais tous les administrés ayant formulé des observations pourront accéder d'une part au rapport de la commission d'enquête dès sa mise à disposition début mars 2025 et d'autre part à l'information finale de leur prise en compte dans le PLUi après son approbation).

L'ensemble des retours des élus via leur avis sera analysé en corrélation avec les avis PPA ET le rapport des commissaires enquêteurs.

L'arbitrage sur une observation/demande s'étudiera au regard des avis des PPA et de la commission d'enquête ET de l'équité à l'échelle du Grand Figeac.

Les suites données aux demandes des particuliers tiendront compte de la réalité de terrain (réseaux, contexte urbain, agricoles…) et du principe d'intérêt général qui a prévalu à l'élaboration du PLUi. L'arbitrage final sur les requêtes des Communes, des PPA et de la population se fera dans le respect de la règlementation nationale et des orientations fixées dans le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Figeac et le PADD du PLUi (sobriété foncière, continuités écologiques, rééquilibrage territorial, accueil de population…) afin de garantir la légalité du document.

Cette dernière ligne droite est donc déterminante pour approuver le PLUi d'ici le mois de juin.

Besoin d'aide dans vos démarches administratives ??

France Services à votre service !

FRANCE SERVICES - LATRONQUIERE

LES OPERATEURS :

L'an dernier France Services comptait 11 opérateurs nationaux : la CAF, la CPAM, la CARSAT, le Chèque énergie, la MSA, France Titres, DDFIP, France Rénov', France Travail, La Poste et Ministère de la Justice.

Depuis le 1er Janvier 2025, l'URSSAF est devenu le 12eme opérateur.

FRANCE SERVICES

Proche de vous,
Proche de chez vous

LES HORAIRES :

-Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 17h
-Mercredi de 9h à 16h
Sans interruption

LES COORDONEES :

05.65.11.61.97
14 Rue du Foirail 46210 Latronquière
francesservices.hautsegala@grand-figeac.fr

Vos Rendez-Vous France Services 2025 :

-16 janvier 2025 : Demander son Pass déchèterie
-13 février 2025 : Installation d'application smartphone
-20 mars 2025 : Création de ses comptes santé
-17 avril 2025 : Création d'une boîte mail et ou France Connect
-15 mai 2025 : Création de son compte CESU
-12 juin 2025 : Demander sa vignette CRIT'AIR
-25 juillet 2025 : Modification d'adresse
-11 septembre 2025 : Actualisation France Travail
-Octobre : porte ouverte
-20 novembre : classer ses papiers administratifs
-11 décembre 2025 : mes droits sociaux

Cette année encore , l'équipe de l'espace France Services n'a pas été inactive est a répondu à plus de 3900 demandes.

Le service des impôts et de l'ANTS (carte d'identité, carte grise, permis de conduire) ont été les partenaires les plus sollicités.

3 ordinateurs et une salle de coworking/télétravail sont mis à disposition gratuitement.

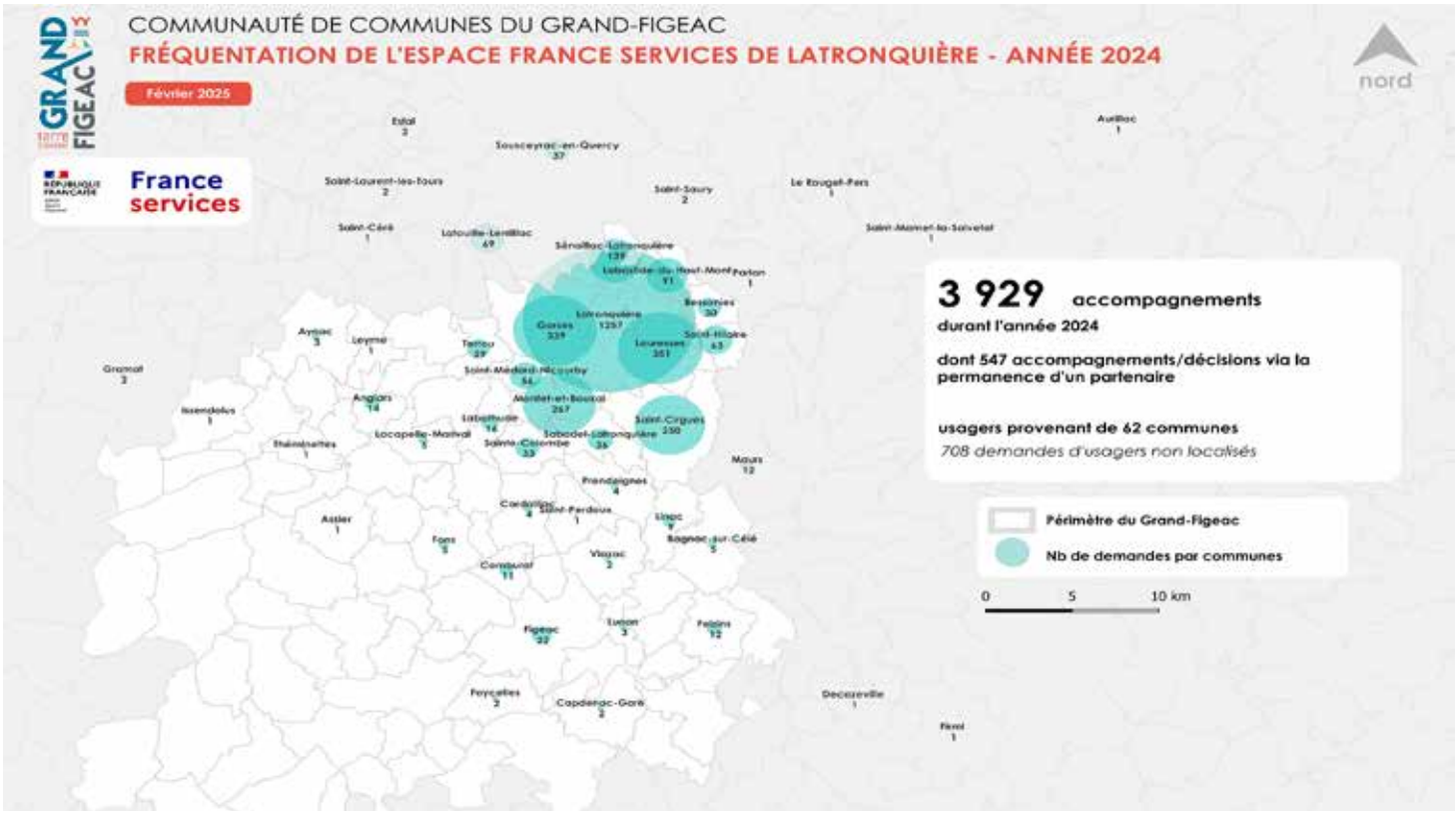

Travaux et compétence sur la station d'assainissement.

Depuis la loi NOTRe votée en 2015, les compétences des communes ont évolué au profit des communautés de communes. Concernant l'assainissement collectif, cette compétence devait être rendue communautaire en 2026. Pour répondre à cette obligation, la commune a fait le choix de transférer cette compétence au Syndicat Limargue-Ségala qui a déjà en charge la production et la distribution de l'eau.
Aujourd'hui, le gouvernement est revenu sur cette obligation de transfert, cependant, il ne peut y avoir de retour en arrière pour les communes ayant acté le transfert.
A partir de cette année 2025, les factures seront émises par le Syndicat Limargue Ségala. Aucun changement significatif de tarif ne sera appliqué. Le Syndicat Limargue-Ségala prendra donc en charge les travaux prévus, notamment le remplacement d'une partie du réseau en centre bourg. Par la suite c'est aussi le syndicat qui pilotera les travaux de remplacement de la station d'assainissement.

Arrêt de la 2G et 3G et du réseau cuivre

La 2G puis la 3G laisseront la place, dans les années à venir, à la 4G et la 5G. C'est pourquoi, à partir du 31 décembre 2025, Orange engagera les actions préparatoires à l'arrêt de sa technologie 2G : dans un 1er temps dans une zone pilote composée de 9 départements du Sud-Ouest. En Ariège, dans la Haute-Garonne, le Gers, les Landes, le Lot, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques, les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne, la 2G sera définitivement arrêtée le 09/03/2026.
Pour cette raison, Orange accompagnera ses clients vers cette transition et cela passera en 1er lieu par l'utilisation d'un smartphone compatible 4G VoLTE. ***Ceux qui n'en disposent pas encore devront s'équiper avant fin 2025***.
Le réseau cuivre est prévu à partir de l'année prochaine, ***concernant Latronquière, la fermeture du réseau cuivre est prévu pour fin octobre 2028***. D'ici là il est vivement conseillé de vous rapprocher de votre opérateur téléphonique afin de souscrire à un abonnement fibre. En effet, après cette date plus aucun service de téléphonie fixe et internet en ADSL/SDSL/VDSL ne sera disponible.
Un agent ORANGE est dans le secteur pour accompagner les personnes à passer sur le réseau fibre. Vous pouvez le contacter au 06 74 64 85 22 (M.Bouibi Amine) pour connaitre les modalités de raccordement.

2025 | MA DÉCHÈTERIE ÉVOLUE...
Nouvelles modalités d'accès !
Pour accéder à votre déchèterie, vous devrez vous inscrire sur
monpassdechets.syded-lot.fr
Cette évolution n'a aucun impact sur le fonctionnement de votre déchèterie.
Vous devrez simplement présenter un pass pour y accéder.
Votre PASS DÉCHETS sera un QRcode
utilisable depuis votre smartphone ou en version imprimée.
Ce dispositif a pour but d'améliorer les conditions d'accès et de mieux vous accompagner dans le geste de tri.

Rappel des horaires de la déchèterie
Tél : 05 65 38 18 77
lundi :14h -18h - mardi :14h -18h
mercredi : 9h -12h - jeudi : Fermé
vendredi : 9h - 12h - samedi : 9h - 12h

Rapide !
Facile !
À PARTIR DE JANVIER
Demandez votre pass déchets,
ça ne prendra qu'une minute :
1. Je remplis le mini formulaire en ligne
2. Je joins un justificatif de domicile
3. Je reçois par mail mon pass
Pas d'accès à internet ?
Contactez notre service déchèterie :
05 65 21 61 63
monpassdechets.syded-lot.fr
Lot SYDED
IMPORTANT
Prise de RENDEZ-VOUS nécessaire avec la déchèterie pour les apports de "GROS VOLUMES" : déménagement, vide-maison, travaux...

SITE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Un site de compostage a été installé en 2024 à côté de l'entrée de l'Ehpad "Les Ségalines" (1, rue du Foirail)

Le compostage est une manière simple et écologique de réduire nos déchets tout en nourrissant nos sols. Découvrez tous nos conseils et petites astuces !

ON PEUT :

épluchures de fruits et légumes, marc de café, déchets de jardin (herbes, feuilles, petites branches), fleurs fanées, écorces, paille, petits morceaux de carton et papier non imprimé...

ON ÉVITE :

viande et poisson, produits laitiers, déchets gras, plastique et métal...

CONSEILS :

coupez les gros morceaux en petits morceaux pour accélérer le processus de décomposition et mélangez régulièrement pour aérer le compost.

N'HÉSITEZ PAS À VOUS EN SERVIR

En adoptant de bonnes pratiques, vous contribuez à préserver l'environnement !

RÉNOVEZ VOTRE HABITATION EN PROFITANT DES AIDES DU PLAN D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)

Habiter le Grand-Figeac : bénéficiez du Programme d'Intérêt Général

Vous souhaitez améliorer votre habitat, le rendre plus confortable, moins énergivore, plus accessible… ?

Depuis plusieurs années, **le Grand-Figeac est engagé dans un Programme d'Intérêt Général (PIG)** dont le périmètre inclut toutes les communes du territoire et qui permet :

- **aux propriétaires bailleurs** de réhabiliter des logements pour les louer à titre de résidence principale pour le locataire,
- **aux propriétaires occupants** qui ont des revenus modestes d'obtenir des aides financières importantes.

Vous pouvez sous certaines conditions, bénéficier d'aides cumulées de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), du conseil départemental du Lot, de la région Occitanie, de la communauté de communes du Grand-Figeac, des caisses de retraite…

Quels sont les travaux éligibles :

- Les travaux de **rénovation énergétique**,
- Les travaux d'**adaptation de votre logement à la vieillesse ou au handicap**,
- Les **travaux de réhabilitation d'un logement dégradé/indigne**…

Comme déjà plusieurs centaines d'habitants du Grand-Figeac, n'hésitez pas à prendre contact avec SOLIHA, l'opérateur de la communauté de communes, qui étudiera l'éligibilité de votre projet.

DES PERMANENCES POUR VOUS ÉCOUTER et VOUS CONSEILLER

13 permanences mensuelles réparties sur le Grand-Figeac sont à votre disposition pour un rendez-vous :

LES PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS
Vous avez un projet de rénovation et vous souhaitez savoir s'il est éligible à des aides financières ?
Vous voulez connaître les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et leur montant ?
Vous avez besoin d'aide pour le montage des dossiers de demandes de subventions ?
VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'INFORMATIONS ET CONSEILS GRATUITS
Les équipes de SOLIHA vous reçoivent SUR RENDEZ-VOUS dans l'un des 7 bureaux de permanence répartis sur le territoire.
Pour prendre RDV, appelez le 05 32 09 54 80, ou par mail habiterlegrandfigeac@soliha.fr
HABITER le GRAND-FIGEAC
CAPDENAC-GARE
Les 1er et 3e mardis du mois de 9h30 à 12h30
LATRONQUIÈRE
Les 2e et 4e mardis du mois de 9h30 à 12h30
FIGEAC
Tous les jeudis de 9h30 à 12h30
BAGNAC-SUR-CÉLÉ
Le 1er jeudi du mois de 9h30 à 12h30
CAJARC
Le 2e mercredi du mois de 9h30 à 12h30
LACAPELLE-MARIVAL
Les 2e et 4e jeudis du mois de 9h30 à 12h30
AYNAC
Les 3e mardis du mois de 9h30 à 12h30

OPAH

En 2021, les élus de Latronquière avaient souhaité renforcer le Programme d'Intérêt Général (PIG) par une opération spécifique :

une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ciblant la requalification de l'habitat sur un périmètre défini et favoriser ainsi l'accueil de nouvelles populations dans le centre bourg.

Ce dispositif permet d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans la réhabilitation de leurs logements. En complément des aides classiques, la commune et le Grand-Figeac participent également financièrement et dans les mêmes proportions. Ainsi , en 2024, la commune a versé 3 000 € de subventions à plusieurs propriétaires.

Les aides versées par la commune

Propriétaires occupants

- 750 € pour les travaux d'amélioration énergétique ou de sortie de précarité énergétique ;
- 500 € pour les travaux d'autonomie / maintien à domicile ;
- 5 % pour les travaux de lutte contre l'habitat indigne, très dégradé, ou petite Lutte contre l'Habitat Indigne (les plafonds de travaux des aides complémentaires correspondent aux plafonds des aides classiques Agence Nationale d'Amélioration Habitat).

Propriétaires bailleurs

- 5 % pour les travaux d'amélioration énergétique ou de sortie de précarité énergétique (les plafonds de travaux des aides complémentaires correspondent aux plafonds des aides classiques Agence Nationale d'Amélioration Habitat) ;
- 5 % pour les travaux de lutte contre l'habitat indigne, très dégradé ou dégradé (les plafonds de travaux des aides complémentaires correspondent aux plafonds des aides classiques Agence Nationale d'Amélioration Habitat).

Ces aides sont également versées en parallèle par la communauté de communes du Grand-Figeac.
Le coût total de l'opération représenterait pour la commune un budget global estimé à 26 000 € pour 5 ans.

Ci-dessous, le périmètre OPAH :

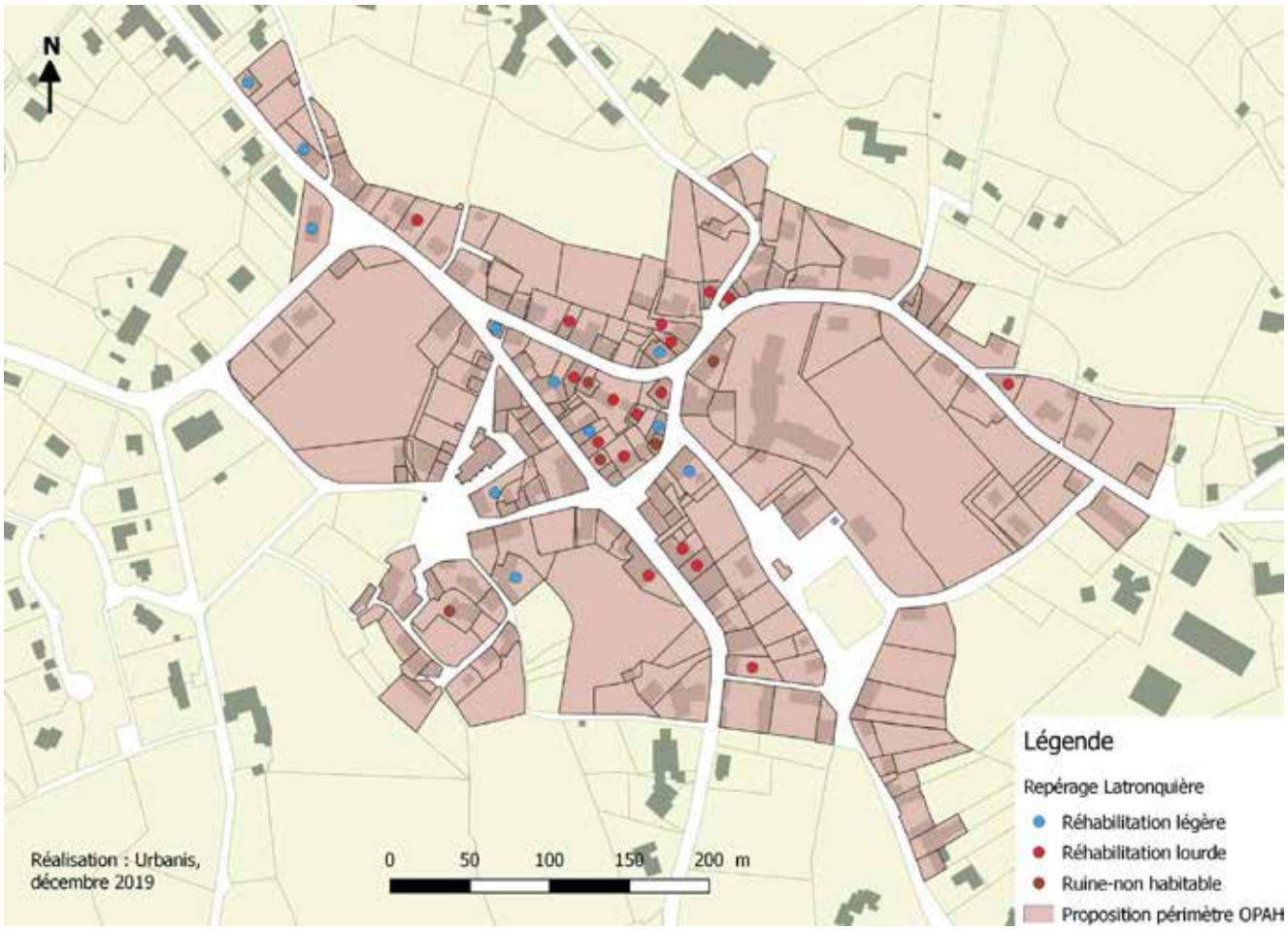

Transport à la demande

Fonctionnement?

À la différence d'un bus classique, le Transport à la Demande (TAD) est un service de transport qui fonctionne uniquement sur réservation pour vous acheminer de votre lieu de résidence vers Figeac ou les polarités du territoire du Grand-Figeac. **Le TAD favorise les correspondances avec l'offre TER et le réseau des cars LiO.**

Pour qui?

Le TAD s'adresse à tous les habitants du territoire du Grand-Figeac de plus de 11 ans. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Mode d'emploi :

Vous réservez et le conducteur vient vous chercher à votre domicile et vous emmène jusqu'à l'un des points de dépose.
Les déposes sont prévues aux points définis sur l'une des 14 communes de destination. Voir le tableau ci-contre pour le secteur nord-est qui nous concerne.

Réservation :

Numéro unique de réservation : 0 805 608 100 au plus tard la veille du déplacement avant 16h. Pour les déplacements du lundi, réservation le vendredi avant 16h.
Si vous réservez l'aller-retour, le conducteur vous ramène du point de dépose à votre domicile.

Tarif :

2 € l'aller et 4 € l'aller-retour. Bon à savoir, le titre de transport TAD à 2€ donne droit à l'accès au reseau LIO Car en correspondance.
Pour plus de détail vous pouvez télécharger le dépliant sur le site internet du Grand-Figeac :
https://www.grand-figeac.fr/transport-a-la-demande-tad/

Ligne Nord-Est

Vous Habitez à : **Bessonies, Gorses, Labastide du Haut Mont, Latronquière, Lauresses, Sabadel Latronquière, St Cirgues, St Hilaire, St Médard Nicourby, Sénaillac Latronquière, Terrou**

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Latronquière	Lundi	10h00	12h00	Maison de santé/place du marché/Centre Bourg (huit à huit)
	Vendredi	10h00	12h00	
Saint-Céré	Mercredi	9h00	11h00	Place de la République
Maurs	Jeudi	10h00	12h00	Mairie
Lacapelle-Marival	Jeudi	13h30	15h30	Parking Maison de santé
Figeac	Mercredi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Vendredi	14h30	16h30	
	Samedi	9h00	11h00	

Les bus de la Région (Lio)
ligne 885 Latronquière> <> Figeac

LATRONQUIERE > FIGEAC

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV	Me	LMJV	LàV	LMJV
PÉRIODES SCOLAIRES		●		●	●	●		●
PETITES VACANCES			●				●	
ÉTÉ			●				●	
LATRONQUIERE	Bourg	06:40	06:50	07:40	13:12	13:15	13:22	
	Collège La Châtaigneraie				13:15			16:35
	GAMM VERT	06:42	06:52	07:42	13:17	13:17	13:24	
GORSES	Carrefour D653/VC Gorses	06:47	06:57	07:47	13:22	13:22	13:29	16:42
SAINT-MEDARD-NICOURBY	Lagane	06:51	07:01	07:51	13:26	13:26	13:33	16:46
MONTET-ET-BOUXAL	Lavitarelle	06:57	07:07	07:57	13:32	13:32	13:39	16:52
SAINTE-COLOMBE	Rouqueyroux	07:00	07:10	08:00	13:35	13:35	13:42	
	Les Vergnes	07:03	07:13	08:03	13:38	13:38	13:45	
	Le Suquet	07:05	07:15	08:05	13:40	13:40	13:47	
CARDAILLAC	Bourg	07:12	07:22	08:12	13:47	13:47	13:54	
CAMBURAT	Embt Route du Lac	07:18	07:28	08:18	13:53	13:53	14:00	
	Embt Campagnes	07:20	07:30	08:20	13:55	13:55	14:02	
	Embt D15 x D840	07:22	07:32	08:22	13:57	13:57	14:04	
FIGEAC	Gare routière	07:33	07:43	08:33	14:08	14:08	14:15	17:22

FIGEAC > LATRONQUIERE

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	LàV	Me	LàV	LàV	LàV
PÉRIODES SCOLAIRES		●		●	●		●	●
PETITES VACANCES			●			●		
ÉTÉ			●			●		
FIGEAC	Gare routière	07:35	12:15	12:17	13:15	17:20	17:25	18:25
CAMBURAT	Embt D15 x D840		12:26	12:28	13:26	17:31	17:36	18:36
	Embt Campagnes		12:28	12:30	13:28	17:33	17:38	18:38
	Embt Route du Lac		12:30	12:32	13:30	17:35	17:40	18:40
CARDAILLAC	Bourg		12:36	12:38	13:36	17:41	17:46	18:46
SAINTE-COLOMBE	Le Suquet		12:43	12:45	13:43	17:48	17:53	18:53
	Les Vergnes		12:45	12:47	13:45	17:50	17:55	18:55
	Rouqueyroux		12:48	12:50	13:48	17:53	17:58	18:58
MONTET-ET-BOUXAL	Lavitarelle	08:08	12:51	12:53	13:51	17:56	18:01	19:01
SAINT-MEDARD-NICOURBY	Lagane	08:12	12:55	12:57	13:55	18:00	18:05	19:05
GORSES	Carrefour D653/VC Gorses	08:15	13:01	13:03	14:01	18:06	18:11	19:11
LATRONQUIERE	GAMM VERT		13:06	13:08	14:06	18:11	18:16	19:16
	Collège La Châtaigneraie	08:25						
	Bourg		13:08	13:10	14:08	18:13	18:18	19:18

Ligne à la demande - Réservation obligatoire au 0 805 608 100 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 hors jours fériés - La réservation doit s'effectuer au plus tard la veille du déplacement avant 16h00

Où acheter son billet :

> À bord du véhicule
> Sur l'appilcation Lio
> Par SMS en envoyant votre numéro de ligne (885) au 93 777

Tarif :
> Ticket unitaire : 2€
> 10 voyages : 15€
> Abonnement mensuel :
- de 26 ans : 20€
+ de 26 ans : 40€
> Abonnement annuel :
- de 26 ans : 195€
+ de 26 ans : 390€

Pour plus d'informations :
www.mestrajets.lio.laregion.fr
ou au 0805 608 100 (appel et service gratuit).

Permanence téléphonique ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 hors jours fériés.
La réservation pour un trajet pendant les vacances scolaires et l'été doit s'effectuer au plus tard la veille du déplacement. Pour le lundi, réservation au plus tard le;vendredi à 16h00.

En effet, pour 2€ l'aller, la ligne liO 885 vous emmène de Latronquière à la gare routière de Figeac en 50 minutes du lundi au vendredi en période scolaire.

Allez à Figeac pour 2€

SAL

Ces dessins ont été réalisés par les collégiens avec le professeur d'Arts plastiques Mr Jérémy Fauré sur proposition de la mairie.
Qu'ont-ils choisi de dessiner et pourquoi? Voilà la question qui leur a été posée et voici leurs réponses.

Justine a dessiné la mairie qui se trouve en page 2 et 3 du bulletin : "*Je trouve que la mairie est importante pour la commune car madame la maire prend des décisions pour la commune*"

Inès *«Nous pensons que ce dessin : la couverture du bulletin, est adapté à la couverture car tous les bâtiments que nous avons assemblé en les collant montrent le partage, la solidarité et l'amitié de Latronquière. Ce dégradé nous fait penser au coucher de soleil de ce petit village et nous avons assemblé et collé des lettres récupérées dans des journaux pour faire le titre»*
«Tous ces bâtiments assemblés et surperposés apparaissent anodins et surperficiels mais en vrai, ils sont uniques et se marient formidablement bien»

Hillary *pour le dessin de la salle des fêtes : «J'ai choisi cet endroit car il m'a inspiré beaucoup. J'ai ajouté beaucoup de couleurs pour donner plus de vie»*

Sophie *pour le café de Paris : «Le café de Paris représente bien Latronquière, c'est un lieu de rencontre, de conversation et de vie.*

C'est un endroit rempli de mystères et de gens. J'ai représenté des gens qui parlent, un couple se tenant la main, une mamie et sa petite fille, des banalités. C'est pour dire que ce n'est pas l'endroit qui fait les gens mais les gens qui font l'endroit».

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	176 150 €
Charges de personnel	340 000 €
Atténuation de produits (amortissement)	80 526 €
Autres charges de gestion courante (dont subventions aux associations)	59 829,18 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	11 150 €
Dépenses imprévues et charges exceptionnelles	1 000 €
Virement à l'investissement	74 599,82 €
Dotation amortissements & prov. / charges	3 994 €
TOTAL	747 249 €

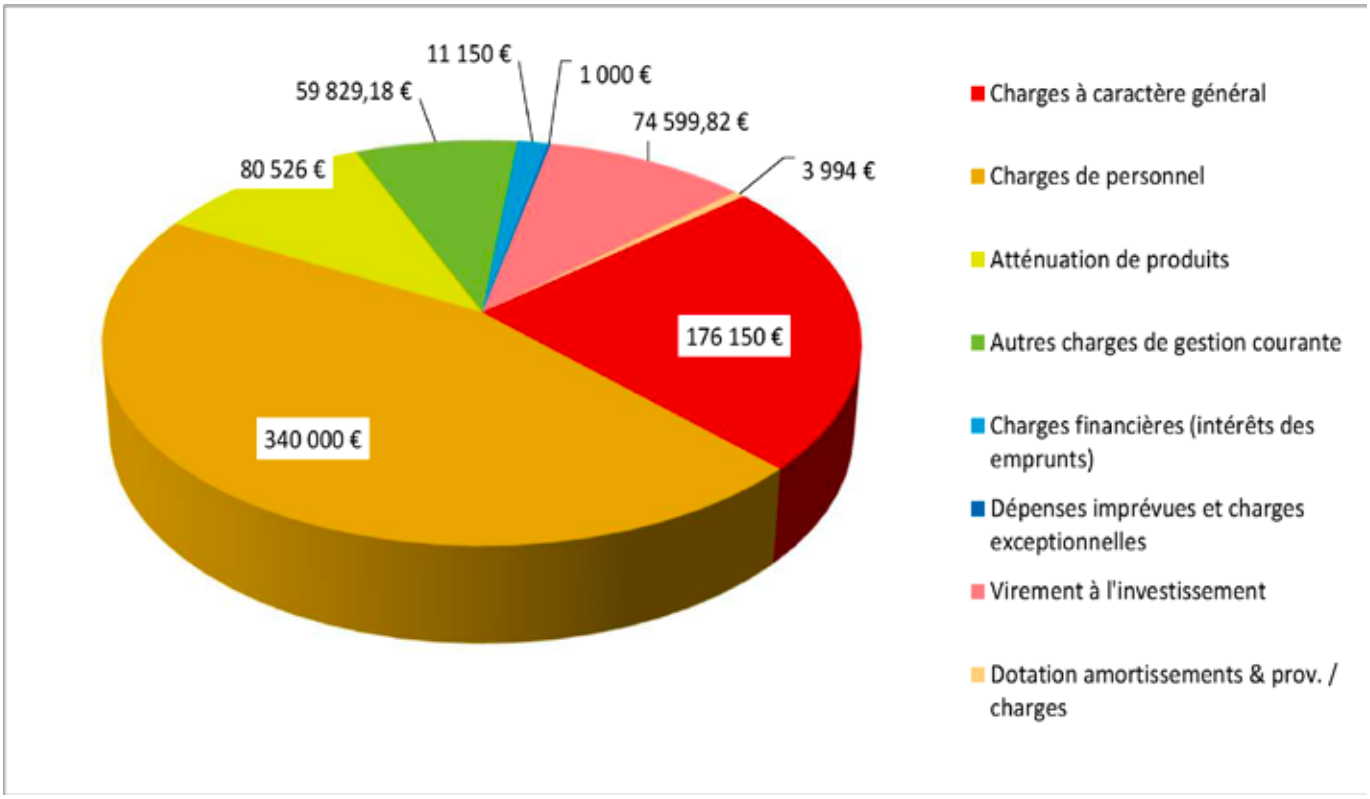

Recettes de fonctionnement

Atténuation de charges	6 000 €
Produits des services, du domaine, ventes	92 650 €
Impôts et taxes	245 700 €
Dotations et participations	187 002 €
Autres produits de gestion courante	63 134 €
Résultat reporté	146 038,46 €
Produits exceptionnels et reprise sur pro-visions	1 725 €
TOTAL	747 249 €

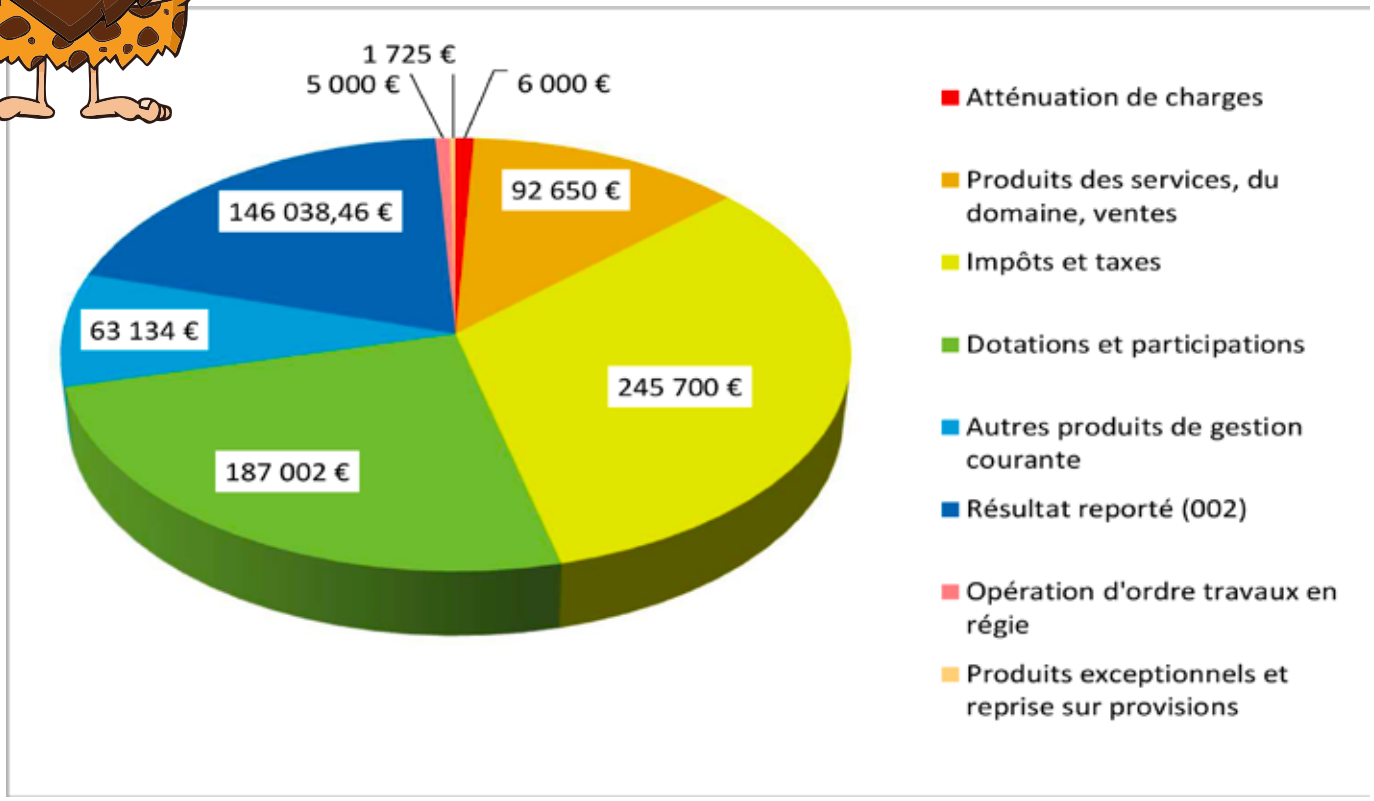

Dépenses d'investissements

Déficit d'investissement (D001)	155 138,36 €
Subventions équipement versées OPAH	1 750 €
Emprunt et dettes assimilées	84 720 €
Opérations d'ordre travaux en régie	5 000 €
Mise aux normes électricité	10 000 €
Achat matériel dont tables	7 583,45 €
Divers travaux, matériel et informatique	4 000 €
Centre de santé travaux rénovation	162 000 €
Panneaux photovoltaïques	18 000 €
Borne incendie	3 000 €
Travaux appart station service	3 372,19 €
Réno appart 1 Gendarmerie	35 000 €
Frais de notaire chemin de Tarinque	680 €
Rénovation maison des jeunes	14 920 €
TOTAL	505 164 €

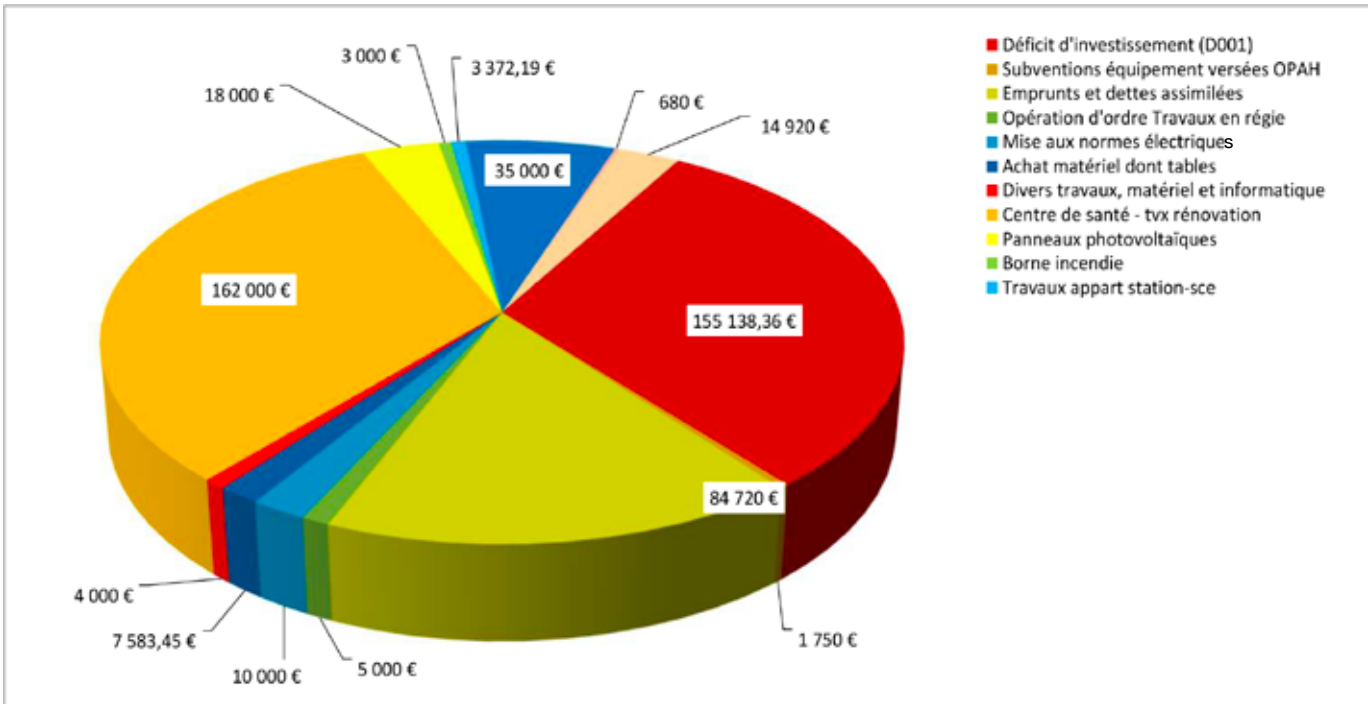

Recettes d'investissement

Subventions	125,525 €
Reste à réaliser (subventions skate parc et city stade)	58 100 €
Remboursement capital emprunt c.culturel et voirie	13 406 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	99 664,18 €
Prélèvement sur section de fonctionnement	74 599,82 €
FCTVA	20 000 €
Emprunts et cautionnement reçu	1 500 €
Cession immobilisation	110 000 €
Opérations d'ordre entre sections	2 369 €
TOTAL	505 164 €

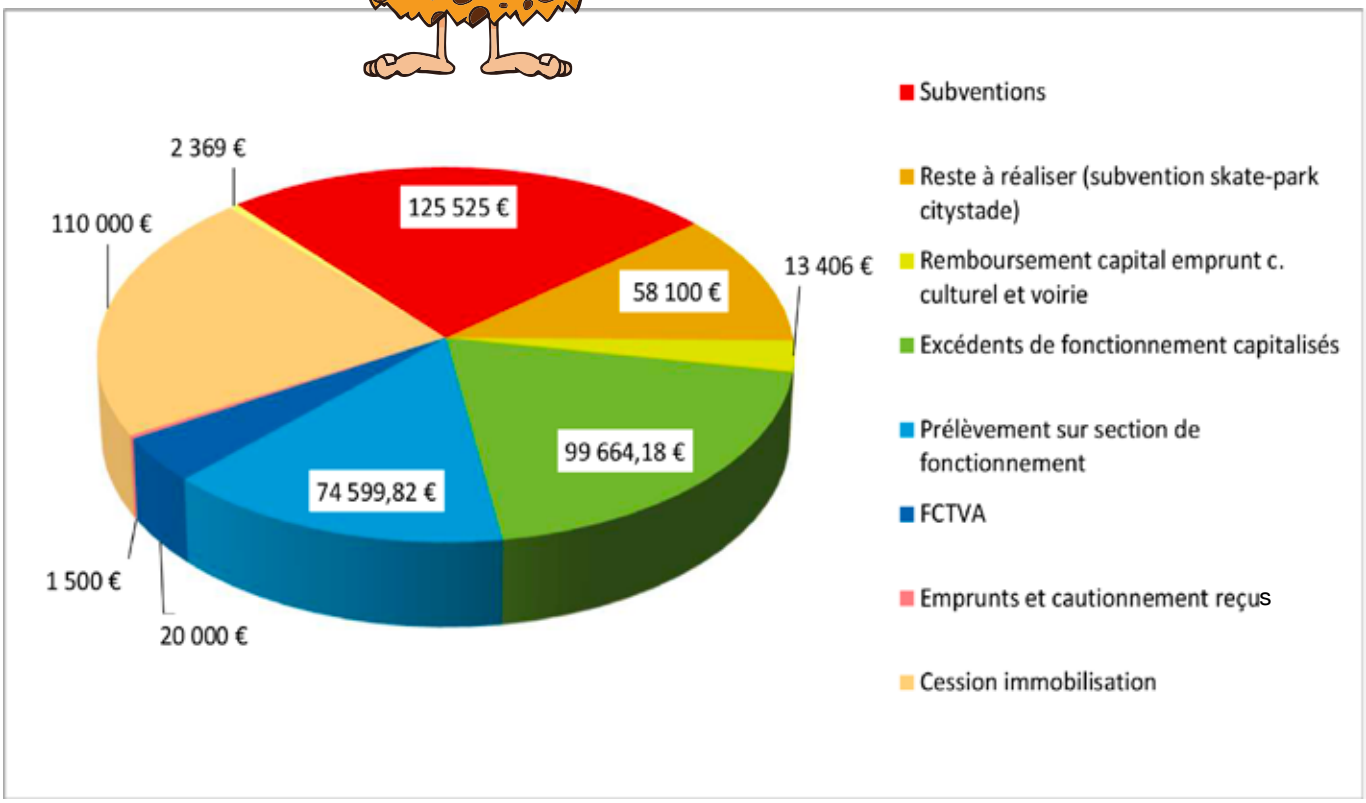

LA MEDIATHEQUE

Depuis le 1er janvier 2025, la bibliothèque de Latronquière a intégré complètement le réseau des médiathèques du Grand-Figeac : les huit sites (Figeac, Capdenac-Gare, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Assier, Leyme et Lacapelle-Marival) sont connectés les uns aux autres, permettant une offre de lecture publique enrichie et diversifiée.

Notre bibliothèque bénéficie désormais de la présence à mi-temps d'un bibliothécaire professionnel (partage avec Lacapelle-Marival), pour animer le site et assurer le lien avec les autres bibliothèques du Haut-Ségala et du Grand Figeac.

Les bénévoles de la médiathèque vous accueillent :

2 place des écoles, 46210 LATRONQUIERE
le mardi de 16h00 à 18h00
le samedi de 10h00 à 12h00
latronquiere.mediatheque@grand-figeac.fr
Tel : 05 65 40 14 12

Comment ça marche ?

L'accès à la médiathèque est libre et ouvert à tous (tes).

Pour emprunter des ouvrages :

Adhésion : 10€/an - Grâce à votre carte, vous pouvez naviguer d'une médiathèque à l'autre

Gratuité : - de 19 ans, étudiants, demandeurs d'emplois, bénéficiaires de minima sociaux.

Carte saison : 4€, pour bénéficier de tous les services des médiathèques pendant 3 mois.

Les adhérents peuvent :

- **emprunter jusqu'à 30 documents** (livres, BD, CD, DVD, livres-audio, liseuses) pour une durée de 5 semaines
- **faire des réservations** sur l'ensemble du catalogue (100 000 références).

Un système de navette hebdomadaire permet d'acheminer ces documents dans n'importe quel site choisi par l'usager.

Une boîte de retours accessible 24h/24 sera prochainement installée à l'extérieur de la bibliothèque de Latronquière pour la restitution des emprunts.

MEDIATHEQUE NUMERIQUE : un nouveau service

La Médiathèque numérique du Lot est mise en place par le Département du Lot en partenariat avec les intercommunalités du Lot.

L'adhésion à la Médiathèque permet d'accéder gratuitement aux services de la Médiathèque Numérique du Lot : livres numériques, cinéma, presse, musique, formation en ligne, contenus pour les enfants. Pour vous inscrire ? Demandez vos identifiants à votre bibliothèque !

LECTURE PUBLIQUE ET ANIMATION

Accueil des classes

Le jeudi, une semaine sur deux, les classes de l'école maternelle et la classe de CP sont accueillies à la bibliothèque pour des lectures d'albums et l'emprunt de livres.

Pendant la fermeture de la bibliothèque, une animation a été proposée le 8 janvier : **Histoire de mômes**.
Marine et Eléonore nous ont enchantés !

En février, c'est le festival **Graines de Moutards** qui s'est invité dans les locaux de notre bibliothèque : **Contes et comptines en vrac, histoires de valises**, par Sandrine Lucas.

Un moment magique pour les petits comme pour les grands, avec une participation active des enfants.

D'autres animations seront proposées au cours de l'année.

Partenariat avec la micro crèche

Les Petits Princes de Latronquière

La crèche propose des animations lecture auprès des enfants de leur structure, à partir de modules d'animation (supports Premières Pages) empruntés auprès de la bibliothèque.

Après « Beau jour tout Blanc » en fin d'année 2024, les petits découvrent « Petit escargot Rouge », « Une chanson d'ours » et « Nuit étoilée » au cours du premier semestre 2025.

Hors les murs, à l'Espace Culturel

Depuis plusieurs années, le service de lecture publique et le service du spectacle vivant du Grand-Figeac proposent de faire tourner un artiste ou une compagnie avec le même spectacle sur toutes les médiathèques du réseau, en fin d'année. En amont, l'artiste est amené à effectuer deux semaines de résidence à Leyme pour peaufiner et adapter son spectacle pour des lieux de représentations très divers.

En décembre 2024, nous avons pu accueillir à Latronquière : Laetitia Cador pour son spectacle Emois... et toi?

Rencontres « Un livre/un café »

Vous avez envie de débattre de vos lectures ? De défendre un auteur, un roman ?
Venez nous rejoindre aux rencontres **Un livre/un café** organisées par les bibliothèques du Haut Ségala et la médiathèque de Latronquière. Il s'agit d'une réunion autour d'un livre que l'on choisit tous ensemble à la fin d'une séance. Les participants débattent et donnent leur avis sur le livre, ou simplement écoutent la discussion. Les réunions ont lieu le dimanche matin, de 10h à midi tous les deux mois environ, tantôt à Sabadel, tantôt à Gorses ou à Latronquière. L'ambiance est chaleureuse et gourmande car les lecteurs sont aussi pâtissiers !

La prochaine rencontre aura lieu le dimanche 27 avril à la médiathèque de Latronquière autour du livre : Les sources de Marie-Hélène Lafon

NOUVEAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

GRAND FIGEAC terre d'avenir

Ma santé

Mes livraisons au quotidien

Livraison de médicaments à domicile !

1- Connectez-vous au site *www.mesmedicamentschezmoi.com*
2- Créez votre compte
3- Passez la commande en ligne auprès de la pharmacie de Lacapelle-Marival
4- Payez votre livraison
5- Recevez vos médicaments le lendemain*
(*pour une commande la veille avant 18h)

Ou contactez votre Maison France Services au : **05 65 11 61 97**

laposte.fr

La Poste, SA au capital de 5 857 785 892 € - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9, rue du Colonel-Pierre-Avia - 75015 Paris - DEX Occitanie
Septembre 2024

LA POSTE

CHEZ NOUS, LE CINEMA, C'EST TOUS LES MOIS !

Chaque mois, la Fédération des Foyers Ruraux du Lot permet à près de 50 bourgs et villages lotois de bénéficier de séances de cinéma.

"Le cinéma partout et pour tous" : c'est la volonté d'offrir à chacun la possibilité de voir ou revoir des films récents, d'autres plus anciens...

Chez nous, les séances ont lieu le premier vendredi soir de chaque mois, à la Salle des fêtes de Latronquière (ou à l'Espace Culturel).

En 2024, nous avons pu voir des films variés et de qualité comme : *Anatomie d'une chute*, *Interdit aux chiens et aux Italiens* ou encore *Un petit truc en plus*, …
Premières programmations de 2025 : *Une affaire de principe* en février, *Monsieur Aznavour* en mars, ***En fanfare*** **en avril**, …

Certains mois, ce sont des séances pour les enfants qui sont programmées le mercredi.
En janvier 2025, les pitchouns et leurs parents ont pu découvrir ***Nina et le secret du hérisson*****.**

Parallèlement aux projections régulières, les enfants des classes maternelles et primaires du RPI peuvent bénéficier de séances de cinéma, dans le cadre des programmes CINEPITCHOUNS et "ECOLES et CINEMA". Ainsi, en février 2025, les élèves des écoles de Latronquière ont pu voir **: Ernest et Célestine** (classe de CP) et **Petites Casseroles** (classes de maternelle).

La carte de soutien Ciné-Lot 2025 est disponible : Demandez-la !

Cette carte nous est indispensable pour maintenir un Cinéma accessible partout, pour toutes et tous. Pour un montant de 20 € minimum, vous payez toute l'année votre place à 4€ (au lieu de 6€ habituellement), quel que soit le village où vous venez assister à une séance Ciné-Lot.

Téléchargez dès à présent votre demande de carte sur www.cine-lot.com et remettez-la au relais local ou au projectionniste à la prochaine occasion.

Vous pouvez également faire un don à l'association déductible des impôts dans le cadre de la loi sur le Mécénat.

Ressourcerie du Haut-Ségala

Après 5 ans d'existence la Ressourcerie du Haut Ségala a trouvé son public et atteint ses objectifs : revendre des objets et vêtements de seconde main, c'est bon pour la planète ! et devenir un lieu de rencontre favorisant le lien social et intergénérationnel sur notre territoire.

Nous vous accueillons le vendredi et le samedi de 10 h à 13 h, autour d'un café ou d'une tisane, en toute convivialité.

Mais la ressourcerie n'est pas qu'un lieu de vente, il y aussi ses actions :

- L'organisation d'ateliers gratuits : couture, crochet, bracelets brésiliens, relooking d'objets et cartonnage… encadrés par des intervenants bénévoles avec le matériel fourni par la ressourcerie ;
- Un partenariat avec le centre de Loisirs de Sousceyrac. Pour Noël les enfants ont fabriqué des boîtes caritatives avec des dons de la ressourcerie et d'autres partenaires. Ils les ont remises aux responsables de la Croix Rouge et des Restos du Cœur, à destination des familles en difficulté, lors d'un goûter organisé à Sainte-Colombe ;
- Des opérations ponctuelles de déstockage de puériculture, vêtements, vaisselle… à des prix défiant toute concurrence ;
- Le prêt gratuit de vaisselle aux associations, comme pour le concours « Faites de la soupe » à Gorses ;
- Un partenariat avec les restos du cœur : distribution de bons d'achats aux bénéficiaires de Latronquière, Lacapelle-Marival, Sousceyrac… ;
- Des dons financiers : aux antennes locales des Restos du cœur, de la Croix Rouge, du Secours Populaire, ainsi qu'au CCAS de Latronquière pour l'aide d'urgence aux habitants du territoire ;

Tout cela est possible grâce à vos dons* et votre participation. La ressourcerie est gérée par une dizaine de bénévoles accompagnés par une salariée de l'Association Ségala Limargue.

En plus des permanences les bénévoles assurent le tri des vêtements et des objets, la vérification des jouets,

de l'électroménager, l'entretien et l'amélioration des locaux par des travaux de petit bricolage… Si vous avez un peu de temps libre rejoignez-nous.

A bientôt à la Ressourcerie du Haut Segala

Ressourcerie du Haut Ségala - 25 route de la Rivière
46210 Latronquière
ressourcerieduhautsegala@gmail.com

*N'oubliez pas de trier avant votre dépôt : ce qui est abîmé, troué, rouillé, qui ne fonctionne pas… doit être déposé directement en déchetterie.

Micro-crèche « Les petits princes »
LATRONQUIERE

En 2024, la crèche a accueilli 24 enfants soit 24 familles.

Durant cette année, au-delà des activités d'éveil proposées au quotidien (activités manuelles, comptines, peinture, motricité, lecture avec une animation autour du livre 1ères Pages...) les enfants, les parents et l'équipe de la crèche ont pu bénéficier d'animations avec des intervenants extérieurs :

- 7 séances d'éveil musical et corporel animées par Emmanuelle Dorvault de la compagnie Amus'art. Ces séances se poursuivent en 2025.
- 2 séances d'éveil sensoriel Snoezelen animées par Margaux Barbey de Fais&Ris (ouvert aux parents).
- 2 séances d'arts plastiques animées par Sophie Quinault d'une Goutte à l'autre.
- 1 séance de lecture, par l'Association Les Grands Chemins.
- 1 spectacle musical par Pascale Chauvac de la Cie Pauses Musicales
- 3 séances d'initiation à la danse en lien avec le spectacle de fin d'année. Fanny et JB, de la Cie Evidanse nous ont entrainé à faire des « Badaboum »
- 1 séance de jeux avec le Ludobus de la FédéPartir

Des financements du CIAS du Grand Figeac et de la CAF du LOT soutiennent ces animations.

L'école maternelle nous a invité au goûter de carnaval, où les enfants ont pu se déguiser et faire la fête.
Au mois de juin, 2 matinée de passerelle avec l'école maternelle ont permis à 4 enfants concernés par la rentrée scolaire de septembre de se familiariser avec les locaux, les futurs camarades et les maitresses et ATSEM. Une matinée de passerelle a été faite en décembre pour les 2 enfants entrant à l'école en janvier 2025.

De plus, nous nous sommes déplacés à Figeac pour assister à deux spectacles :

- "Le tout petit voyage" par la Cie Bachibouzouk" (Semaine Petite Enfance organisé par le CIAS du Grand-Figeac)
- Spectacle "Feuilles" de la Cie KD Danse, organisé par l'Astrolabe de Figeac.

Pour ces sorties, nous utilisons les minibus de l'Association Ségala-Limargue pour le plus grand bonheur des enfants !!!

Tout au long de l'année, les parents nous ont fait partagé leurs passions, loisirs :
Le papa de Théo nous a proposé 2 moments de musique avec son groupe. Moments qui furent beaucoup apprécié des petits comme des grands.
La maman de Lilou nous a fait une visite de la caserne des pompiers de Latronquière. Les enfants accompagnés pour certains par leurs parents, ont pu monter dans les camions, essayer les casques, les lances... Merci encore ! les enfants étaient ravis...
La maman de Nolan nous a amené en balade en forêt à la découverte des champignons. Beaux moments conviviaux.
Nous avons également, un projet cuisine avec les enfants. Nous préparons deux recettes par mois avec les enfants qui dégustent ensuite leur création. Deux enfants nous ont porté des recettes qu'ils réalisent chez eux avec leur parents afin d'en faire profiter leurs copains de la crèche.

Nous avons clôturé l'année scolaire par la fête de la crèche, un moment convivial qui a permis aux enfants de la crèche d'inviter leurs parents, frère et sœur à la crèche. Au programme : crêpes, lecture, chamboule-tout, jeux de construction...
La gazette Petite Enfance du Ségala-Limargue est distribuée aux familles. C'est un petit journal trimestriel qui présente les animations passées ou à venir des structures ASL (SMA de Labathude, Micro-crèche de Latronquière et les RPE de Lacapelle-Marival et de Sousceyrac-en-Quercy). Elle a permis de suivre les aventures de Moustache, la mascotte de la crèche, au domicile des enfants.

Nous avons clôturé l'année en fêtant Noël dans la salle des fêtes de Labathude, avec de nombreux enfants, parents, grands-parents, assistantes maternelles et professionnelles de toutes les structures petite enfance de l'Association Ségala-Limargue autour d'un goûter précédé du spectacle « Badaboum » de la compagnie Evidanse (cf atelier sur la crèche).

Depuis le milieu de l'année, Anaïs Borel, docteure en médecine générale au centre de santé du Grand Figeac, a rejoint l'équipe élargie de la structure comme référente santé et accueil inclusif.

L'équipe et les enfants de la crèche vous présentent
leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2025 !

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
Pour tout renseignement sur le fonctionnement de la structure, vous pouvez nous contacter au 05.65.11.03.68
Adresse mail : lespetitsprinces46@gmail.com

Association Ségala-Limargue – rue principale, 46 120 LEYME / Tél : 05.65.38.98.17
Adresse mail : association@segalalimargue.fr
Site Internet : www.association-segala-limargue.fr

L'école maternelle

L'école maternelle Marie Planche de Latronquière accueille cette année 30 élèves répartis en 2 classes de 17 et 13 élèves. En janvier 2025, 4 tout-petits ont effectué leur toute première rentrée scolaire, une étape importante pour leur permettre de découvrir l'école et la vie en collectivité.

Mélanie Martory accueille les élèves de Grande et Moyenne Section. Elle est accompagnée par Laura Nigou le matin. Amélie Gasquet et Aude Moulène s'occupent de la classe des Toutes-petites, Petites et Moyennes Sections, assistée de Chantal Ric.

Clare et Rémy accompagnent deux enfants en situation de handicap et sont présents sur les temps de classe et de cantine.

Le repas est pris à la maternelle, Aurélie Delamarre est en charge de l'installation et de l'aide à la prise des repas. Elle est accompagnée de Nadine NIGOU.

En 2024, grâce au financement de l'APE, les enfants de l'école maternelle ont bénéficié de plusieurs sorties et animations : une sortie au théâtre de Saint-Céré, 3 séances de cinéma, un voyage de 2 jours et une nuit en Dordogne pour les GS et une journée à la ferme pédagogique du Pilou pour les Petits et Moyens.

Les élèves ont travaillé autour de plusieurs thèmes : Alice au pays des merveilles pour les GS et les hérissons, l'Afrique pour les Petits et Moyens.

L'école s'est aussi embellie avec de magnifiques jeux de cour qui ont été peints durant l'été 2024.

En cette année 2025 de nouveaux projets sont en cours et permettront aux élèves de s'épanouir dans une école où l'on apprend en jouant et en grandissant.

L'école primaire

"En cette année scolaire 2024-2025, l'école élémentaire de Latronquière a accueilli 14 nouveaux élèves de CP. Ces derniers ont notamment débuté leur apprentissage de la lecture, ainsi que de la langue anglaise à travers divers jeux et chansons.

La classe a pour projet de mener une initiation à la langue et à la danse occitanes. Cela permettra d'enrichir ce qui a été débuté l'an dernier sur la vie et l'école d'autrefois, suite au séjour scolaire au village du Bournat, effectué en juin 2024 avec la classe de Grande Section.
Une sortie au Musée éclaté de Cardaillac est prévue au mois de juin."

Mme TEULIERES
Chargée de l'école élémentaire de LATRONQUIERE

Le collège

Sur une proposition de Grand-Figeac et de la région Occitanie, la commune de Latronquière a reçu la flamme olympique mi-novembre 2024.

Un programme de déambulation dans le village a été organisé par les professeurs du collèges qui ont associé par la même occasion les écoles qui le désiraient. Ce fut une belle manifestation, sous la pluie certes, mais le soleil était dans les yeux de tous les enfants, prolongeant ainsi les grands moments olympiques qu'ont connus la France en 2024.

Une rentrée sous le signe de la réussite et de l'engagement au collège La Châtaigneraie de Iatronquière

Le collège a entamé cette nouvelle année scolaire avec enthousiasme, accueillant 88 élèves répartis en cinq divisions. Après une année 2023-2024 marquée par d'excellents résultats et des projets ambitieux, l'établissement poursuit sa dynamique avec des initiatives tournées vers la réussite et la citoyenneté.

Une année précédente brillante

Les élèves de troisième ont décroché un taux de réussite de 100 % au brevet des collèges, avec un fort taux de mentions, preuve de leur travail et de l'accompagnement efficace des équipes pédagogiques et éducatives.

Dans cette continuité, la remise des diplômes du brevet s'est faite lors d'une cérémonie républicaine préparée par les élèves de la classe Défense, un moment solennel pour féliciter les élèves.

Le sport a aussi été à l'honneur, avec une performance exceptionnelle de l'équipe des Benjamins, qui a remporté la médaille d'or aux Jeux olympiques de Cahors.

Un engagement renforcé contre le harcèlement scolaire

Cette année, le collège a franchi une nouvelle étape en obtenant le niveau 1 de la labellisation dans le cadre de son engagement contre le harcèlement scolaire. Ce label valorise la mise en place d'actions concrètes pour sensibiliser, prévenir et lutter contre ce fléau, à travers le programme phare de l'établissement. Nous espérons obtenir le niveau 2 dès la rentrée prochaine grâce à notre participation au Prix Non au harcèlement et à l'organisation d'un atelier de sensibilisation pour les parents.

Un raid scolaire alliant sport, culture et découverte

En juin dernier, les élèves ont participé à un grand raid organisé dans le village avec l'appui de la mairie. Cet événement a mêlé épreuves sportives et culturelles, offrant aux participants un moment de dépassement de soi et de partage.

Le raid a également été l'occasion pour les élèves de visiter la caserne locale, où ils ont découvert les équipements et les missions des sapeurs-pompiers et des forces de sécurité. Une expérience enrichissante qui a renforcé leur connaissance des métiers de la protection et du secours.

Une deuxième classe défense dans le Lot pour éveiller les consciences

Le collège renforce également son implication citoyenne en ouvrant la deuxième classe Défense du Lot. Ce projet éducatif vise à sensibiliser les élèves à trois grandes thématiques :

- La défense du patrimoine, pour mieux comprendre et préserver l'histoire locale.
- La défense de l'environnement, en lien avec les enjeux écologiques actuels.
- La défense des valeurs de la République, pour former des citoyens éclairés et engagés.

Les élèves de cette classe bénéficient d'un programme riche en rencontres et découvertes :

- Une formation à l'École des portes-drapeaux, pour participer aux cérémonies dans les différents villages et travailler sur la citoyenneté.
- Une rencontre avec la Préfète, afin de mieux comprendre le rôle des institutions.
- Une visite du CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique), pour explorer le monde de la recherche scientifique et technologique.
- Un partenariat avec la Division Militaire Départementale (DMD), pour échanger avec des professionnels de la défense.

Les élèves de troisième engagés dans les « Cordées de la réussite »

Dans une volonté d'accompagner les élèves vers leur avenir professionnel, le collège poursuit cette année dans le dispositif des cordées de la réussite pour la classe de troisième. Ce programme vise à favoriser l'ambition scolaire et l'orientation en proposant :

- Des visites d'entreprises afin de découvrir divers secteurs d'activités et de nouvelles opportunités professionnelles
- des activités en lien avec l'industrie du futur mettant en avant les évolutions technologiques et les métiers émergents.

Cette initiative permet aux élèves d'élargir leurs perspectives et de mieux appréhender les défis du monde professionnel.

Avec ces projets porteurs de sens, le collège affirme sa volonté d'offrir à ses élèves un cadre d'apprentissage épanouissant et tourné vers l'avenir. Une belle année en perspective !

Chantier citoyen

Un chantier bénévole à Latronquière pour la Journée Mondiale des Zones Humides

Comme chaque année, dans le cadre de la journée mondiale de zones humides, la **Cellule d'Assistance Technique Zones Humides (CATZH) du bassin du Célé**, portée par le Syndicat mixte du bassin Célé – Lot médian, propose des animations de découverte et de sensibilisation aux rôles et fonctions des zones humides.

Ce jeudi 20 février 2025, une dizaine de participants étaient donc réunis autour des techniciens du Syndicat pour découvrir la zone humide du « Fonds de la rivière » à Latronquière. Ce site a déjà bénéficié de travaux de restauration en automne 2022 (réouverture de milieux, création de mares et de placettes d'étrépages, restauration du ruisseau par recharge granulométrique, restauration de frayères à truite et création d'encoches en berges), financés par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Occitanie et le Grand Figeac. Depuis, la commune de Latronquière et une entreprise locale poursuivent l'ouverture et l'entretien de la zone humide. Un sentier de valorisation devrait par la suite voir le jour d'ici fin 2026.

Cette année, un **chantier bénévole** était proposé en complément de la visite. Les participants ont tronçonné, coupé, déplacé et empilé des souches et des branches pour créer des abris pour la faune. Ces travaux favorisent la biodiversité et faciliteront par ailleurs l'implantation du futur sentier de découverte.

La CATZH Célé du Syndicat, qui a proposé ces actions de restauration, suivi les entreprises de travaux et encadré le chantier, réalise également le suivi scientifique du site. Amphibiens, libellules, flore et piézométrie (mesure de l'évolution des niveaux d'eau dans le sol) sont actuellement suivis pour évaluer l'efficacité des travaux de restauration. Les résultats seront interprétés et communiqués au grand public d'ici la fin de l'appel à projets zones humides (2027). D'ores et déjà, sachez que les mares et autres milieux restaurés ont déjà été colonisés par de nombreuses espèces typiques dont certaines sont même patrimoniales : les amphibiens avec le Triton marbré par exemple, ou la flore avec notamment le retour des Sphaignes, ces mousses caractéristiques des tourbières.

Découverte des espèces de la mare créée en 2022

Bénévoles à l'œuvre : déblayage et création d'abris pour la faune

Fin du chantier : zone réouverte et abris pour la faune

Butte de sphaignes, mousses typiques des tourbières

CHATS ERRANTS

Le nombre de chats errants dans notre commune est en constante augmentation. Ces animaux non identifiés, non vaccinés, non suivis, non stérilisés se reproduisent de façon incontrôlée. En quatre ans, un couple de chats et leur descendance peut donner naissance à 20 000 chatons !
Cela engendre divers problèmes sanitaires (malnutrition, maladie) et des nuisances importantes (marquage urinaire, miaulement, bagarre, destruction de poubelles, déjections...).
La commune de Latronquière a pris un arrêté municipal interdisant la divagation des chiens et chats (n°47/2024 du 17/12/2024) autorisant la gendarmerie à verbaliser les propriétaires de chats.
Pour enrayer cette prolifération, la commune peut s'engager dans une campagne de stérilisation des chats errants. Cela consistera à capturer les chats errants, les transporter chez le vétérinaire, les faire stériliser et identifier puis à les remettre en liberté sur le lieu de capture. Sachez que c'est un coût d'au moins 100 € par animal.

il est rappelé qu'il est INTERDIT de nourrir les chats errants

La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. C'est le meilleur moyen de limiter la maltraitance, la misère animale et les abandons

RAPPEL
depuis 2012, l'identification est une obligation légale
(article L212-10 du Code rural et de la pêche maritime)
CHAT LIBRE stérilisé et identifié
CHAT ERRANT non stérilisé et non identifié

Alors, chers propriétaires de chats, nous vous remercions de prendre vos responsabilités
Nous comptons sur vous !

Pour contribuer à la propreté de notre commune et pour le bien-être de tous, chaque propriétaire de chien doit éduquer son animal et ramasser ses déjections sur les lieux publics (trottoirs, chaussée, espaces verts…).

La commune de Latronquière a mis gratuitement à la disposition des propriétaires de chiens des distributeurs de sacs plastiques pour ramasser les déjections de leur animal. Vous les trouverez :

- place de l'Église
- place du Foirail
- à côté du city-stade

(à proximité du centre Culturel)

Ces sacs doivent être jetés dans les poubelles (et non dans les caniveaux).

Parole aux nouveaux habitants !

Il a été posé deux questions à certains nouveaux habitants de Latronquière :
Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous installés à Latronquière ?
Quelles sont vos attentes en tant que nouveaux habitants du village ?

Juline et Matthieu :

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous installés à Latronquière ?

Après un an à Cahors et avec le projet de la reprise du bar, je suis revenue là où j'ai vécu et grandi, accompagnée de Matthieu, mon compagnon. Nous louons une maison ici et nous avons dans l'optique de passer une bonne partie de notre vie ici.

Quelles sont vos attentes en tant que nouveaux habitants du village ?

Nous aimerions multiplier les occasions de « retrouvailles » entre les Latronquiérois (repas, quine, bal) afin que les différents habitants se connaissent davantage et que les nouveaux habitants se sentent aussi intégrés plus facilement.

Monsieur et Madame MOLINIER :

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous installés à Latronquière ?

C'est le hasard de la recherche immobilière suivant le périmètre choisi qui nous a amené à visiter la maison de Latronquiere, village que nous ne connaissions pas du tout. Quelques visites du village et des alentours plutôt positif nous ont décidés pour l'achat.

Quelles sont vos attentes en tant que nouveaux habitants du village ?

Tranquillité et relation humaine sympathique, ensuite nous verrons bien.

Agenda 2025

9 mars	*Foire de printemps*
16 mars	*Défilé du carnaval*
28 mars	*«Mafia Matou», sortie de résidence/spectacle de l'Orange fluo*
4 avril	*Cinéma «En fanfare»*
11 avril	*«The Rodéo» sortie de résidence/spectacle de l'Orange fluo*
23 mai	*«Bison Phare» sortie de résidence/spectacle de l'Orange fluo*
21/22/23 juin	*Fête votive*
28 juin	*La Grosse montée*
20 juillet	*Rando VTT La Tolermoise*
21 au 26 juillet	*Exposition sur la résistance dans le LOT*

Un cinéma en plein air aura lieu cet été, sur la place de l'église, la date n'est pas encore connue, elle sera communiquée par les voies habituelles.
Un chantier citoyen sur l'ouverture de chemin sera aussi réalisé au printemps.

Les 1er vendredis du mois	Projection cinéma à la salle des fêtes

"Avant le cinéma, pourquoi pas une pizza?
A déguster chez Juline, au Café de Paris
à partir de 18h30.
N'oubliez pas de passer commande!"

Plus de précision sur les manifestations téléchargez : Panneau Pocket

LA TRON QUIÈRE